

Senlis, le 10 janvier 2022

Monsieur Robin Willemet  
DDT Beauvais –SEEF  
Bureau Police et Politique de l'Eau  
BP 317  
60021 Beauvais Cedex

Objet : Avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) sur le programme d'aménagements de lutte contre le ruissellement et érosion des sols sur le sous-bassin versant de l'Aunette

Monsieur,

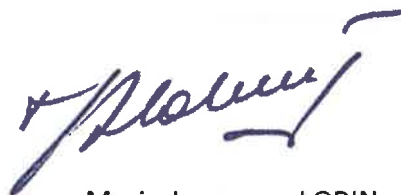
Vous avez adressé pour avis à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nonette le dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général concernant le programme d'aménagements de lutte contre le ruissellement et d'érosion des sols sur le sous-bassin versant de l'Aunette.

Ce plan d'actions répond parfaitement à un des enjeux prioritaires du SAGE de la Nonette, à savoir l'enjeu 4 « maîtriser les ruissellements et lutter contre les risques d'inondation ». En plus de participer à l'amélioration de la qualité de la rivière de l'Aunette, ces travaux basés sur des techniques de génie végétal limitent les inondations et replacent des éléments paysagers et des niches écologiques dans les plaines. La CLE soutient et recommande le développement de ces aménagements d'hydraulique douce sur l'ensemble du territoire, véritables solutions pour lutter contre le changement climatique et protéger nos ressources en eau.

Au vu des éléments transmis, j'émet donc un avis favorable sur ce projet.

Mme Clara Morvan, ingénieure animatrice du SAGE, reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Marie-Laurence LOBIN  
Présidente de la CLE du SAGE Nonette